

Les temps après l'école

Fonctionnement général

Ces animations ont lieu dans toutes les écoles primaires et 2 écoles maternelles de la Ville. Les enfants sont pris en charge dès 16h30 dans les cours des écoles par des animateurs, et sont remis à leurs parents (lorsqu'ils ne sont pas autorisés à rentrer seul) à la fin de l'atelier. Ils se terminent entre 17h40 et 18h15 selon l'activité.

Les ateliers se déroulent généralement dans les écoles ou à proximité. Pour certains plus spécifiques, notamment sportifs, les groupes d'enfants sont conduits en bus dans des structures ou sur des terrains adaptés de type gymnase, grand espace.

Les ateliers se déroulent au trimestre. Ces enfants ont la possibilité de participer au minimum à trois types d'ateliers dans l'année.

Information-Inscription

En début d'année scolaire un programme est présenté aux enfants. Celui-ci est distribué dans les écoles.

Les enfants expriment leurs vœux de participations en fonction de leurs envies en retournant un document à l'école. Après un tri des demandes, les enfants reçoivent, toujours par l'école, un document qui leur indique le ou les ateliers dans lesquels ils sont inscrits.

Afin de satisfaire le plus grand nombre et de respecter au mieux les rythmes, un maximum de deux ateliers par semaine (sauf pour cas particulier) est préconisé.

Dans le but de répondre au mieux aux familles, d'échanger le plus souvent avec les équipes d'enseignants, d'optimiser l'organisation, 5 référents Temps Après l'École du service de l'Enfance sont chargés, sur un secteur géographique, du suivi des ateliers (inscriptions, information, organisation administrative et matérielle, relations avec les familles et les enseignants entre autres...).

Les Ateliers

L'esprit

Ce temps se veut avant tout ludique. En effet, après une journée de classe, il est important que les enfants se détendent et prennent du plaisir.

Dans cet esprit, les activités et jeux organisés dans les ateliers ont pour objectif de permettre aux enfants de découvrir et de s'initier à une pratique et non pas d'en faire des compétiteurs ou des spécialistes.

Lorsqu'un enfant exprime un grand intérêt ou montre de réelles capacités dans un domaine, il est informé et orienté vers des structures spécialisées existantes, du type MJC, Club, école, ...

Le nombre d'enfants par animateur varie de 6 et 14 selon la dominante de l'atelier.

Les catégories d'ateliers proposés

- > Méthodologique : jeux de stratégie, informatique, activités et jeux d'écriture et de lecture, ...
- > Sportifs : sports collectifs, roller, vélo, badminton, cirque, ...
- > Artistiques : danse, gym rythmique, modelage, arts plastiques, activités manuelles, ...

Jeux et activités

Dans le contenu des ateliers, une première phase est consacrée aux acquisitions de base et de familiarisation avec les objets, outils, matériels et matériaux. Des apports de connaissances et de techniques sont ensuite mis en place par les animateurs. Dans la troisième séquence, les enfants effectuent des réalisations ou participent à des matchs pour les ateliers sportifs. En effet, l'imagination et la créativité doivent avoir une place importante pour que les enfants s'amuse et prennent du plaisir. Ainsi, à partir d'un thème ou d'une idée les enfants réalisent des productions, des gestes, des mouvements, des tactiques ou stratégies en s'appuyant sur les techniques et connaissances découvertes.

Le groupe enfant

Les groupes restreints permettent aux animateurs d'instaurer des règles, d'organiser les activités et des jeux par petits groupes. Ce fonctionnement aide les enfants à mieux se connaître et à intégrer et respecter les consignes. Les activités favorisent la prise d'initiative et l'esprit de groupe.

Pour conclure

Le Temps Après l'École est un lieu ludique, de détente, mais il est également un moment de découverte, de créativité et de vie de groupe.

Ce sont environ 700 enfants qui participent à une ou deux séances par semaine, sur la centaine de séances encadrées par un peu plus de 50 d'intervenants.

Le fonctionnement et l'organisation s'appuient sur le suivi régulier des référents TAE du service de l'Enfance et sur l'intérêt porté par les directeurs et directrices des écoles.



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON
Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

> **NOUS
CONTACTER**

Accueil physique et téléphonique : du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30
à 17h00 et le samedi de 9h0
0 à 12h00

 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273